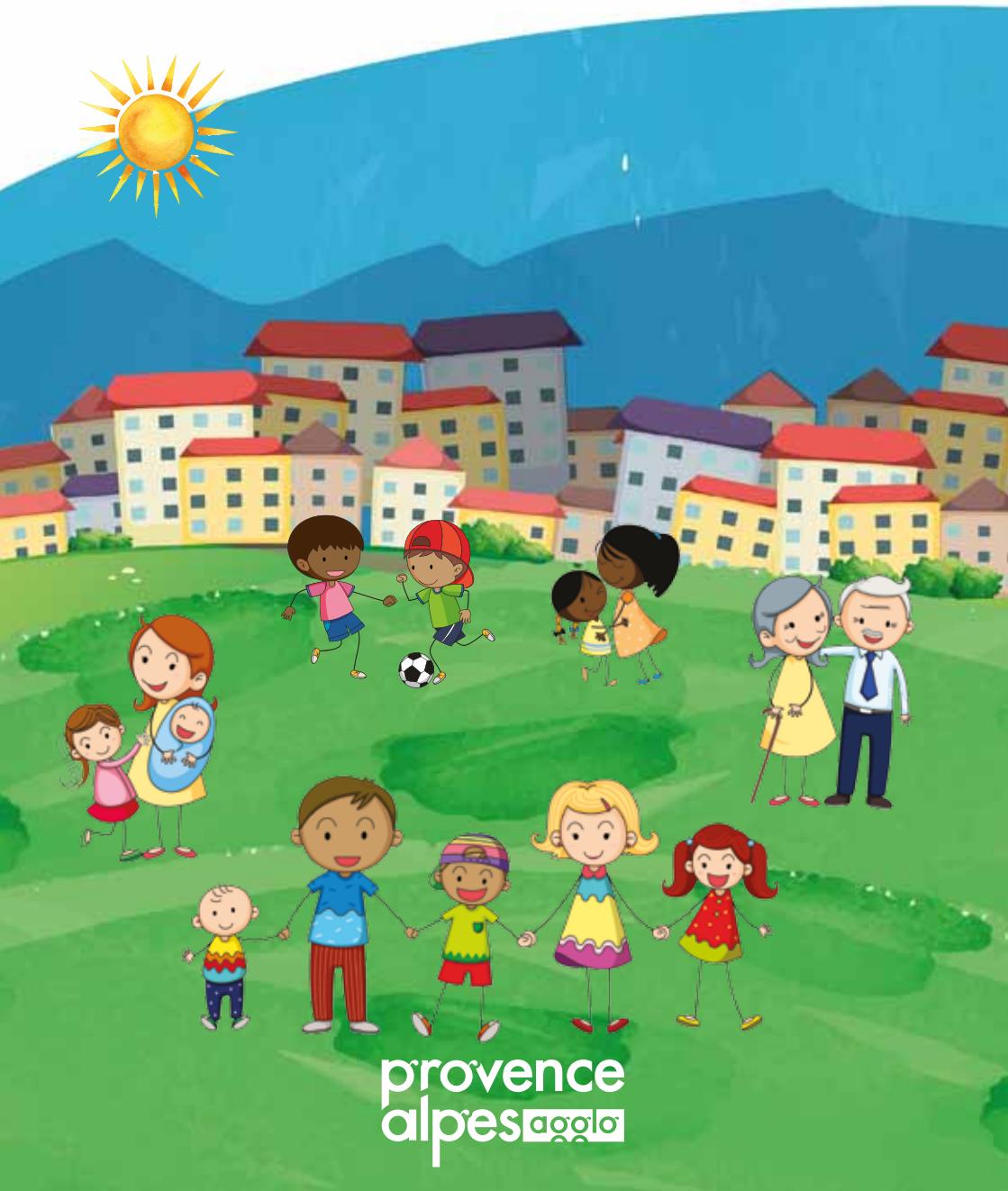


Programmation 2019

# Contrat de Ville DE DIGNE-LES-BAINS



provence  
alpes<sup>aggo</sup>



Le périmètre du quartier prioritaire politique de la ville,  
centre-ville / Pigeonnier à Digne-les-Bains.

## SOMMAIRE

- P 3 Le mot de la présidente de Provence Alpes Agglomération et du conseiller communautaire délégué à la Politique de la Ville
- P 4 Les partenaires
- P 5 La politique de la ville en quelques mots
- P 6-8 La politique de la ville, trois piliers... et un appel à projet annuel
- P 9 Programmation 2018
- P 10-12 Pilier cohésion sociale
- P 13-14 Pilier développement économique et emploi
- P 15 Pilier cadre de vie - habitat



## Le mot de la présidente de Provence Alpes Agglomération et du conseiller communautaire délégué à la politique de la ville.

Voilà déjà 4 années que le contrat de ville de Digne-les-Bains a été renouvelé. L'effort de cette première partie de contrat a porté ses fruits puisque les actions développées touchent de façon équilibrée le pilier cohésion sociale et développement économique. Cependant, l'évaluation réalisée à mi-parcours propose des axes de progrès. Des préconisations ont donc été faites pour la fin de contrat, prorogée jusqu'en 2022.

Ainsi en 2019, nous travaillons à impliquer plus fortement les signataires dans la mise en œuvre du contrat et à assurer une articulation étroite entre le contrat de ville et « Action Cœur de Ville » afin que le pilier cadre de vie (peu développé dans le contrat de ville) trouve enfin sa place et soit mieux développé.

Par ailleurs nous accompagnerons un besoin fort des habitants : la préfiguration d'un centre social en centre-ville pour tous les dignois. Nous poursuivrons notre engagement dans les actions de développement économique qui profitent aux commerçants et aux habitants.

Afin de nous impliquer davantage dans cette fin de contrat Provence Aples Agglomération, appuyé par l'Etat, a fait le choix de recruter un animateur « Politique de la Ville/Action Cœur de Ville » qui accompagnera les opérateurs sur leurs projets, animera la dynamique de la gouvernance et assurera le lien entre politique de la ville et Action cœur de ville.

L'agglomération souhaite confirmer son implication dans la réduction des inégalités dans les Quartiers Politique de la Ville et poursuivre son engagement dans le mieux vivre ensemble. Cette année, les opérateurs ont encore répondu présents à l'appel à projet 2019 et poursuivent leur engagement pour répondre aux objectifs du contrat.

Tous ensemble, nous parviendrons à faire de notre quartier prioritaire un espace de vie riche de mixité sociale et où chacun trouve une place confortable qu'il soit habitant, acteur économique ou usager.

*Patricia Granet-Brunello,  
Présidente de Provence Alpes Agglomération,  
Maire de Digne-les-Bains,  
Conseillère départementale*

*Gérard Esmiol,  
Conseiller communautaire délégué à la  
Politique de la ville  
Adjoint au maire de Digne-les-Bains délégué  
à la santé, à l'action sociale et à la solidarité.*

# LES PARTENAIRES



# LA POLITIQUE DE LA VILLE EN QUELQUES MOTS

La politique de la ville est une politique de cohésion urbaine et de solidarité envers les quartiers les plus défavorisés. Elle vise à réduire les écarts de développement au sein des quartiers, à restaurer l'égalité républicaine et à améliorer les conditions de vie des habitants.

La politique de la ville est une politique contractuelle qui associe de nombreux partenaires autour des deux pilotes que sont l'Etat et Provence Alpes Agglomération.

Ces partenaires oeuvrent ensemble afin de :

- >> caractériser les problématiques majeures du quartier prioritaire ;
- >> proposer les orientations stratégiques pour résorber ces difficultés ;
- >> mobiliser les moyens pour agir dans le cadre de ces orientations stratégiques.

La politique de la ville concentre les moyens sur les quartiers qui en ont le plus besoin.

La politique de la ville a été conçue au tournant des années 80, sous l'effet de la crise économique, du grippage de l'ascension sociale et des profondes transformations des quartiers populaires. La renégociation des contrats de ville en vue de leur prorogation jusqu'en 2022 s'appuiera sur trois principes :

- >> l'approche globale de l'action publique ;
- >> la différenciation en fonctions des territoires ;
- >> la responsabilisation, et l'évaluation des acteurs.

L'évaluation à mi-parcours du contrat de ville a impliqué de nombreux opérateurs et a ainsi permis d'avoir une vision « terrain » de l'animation de ce dernier et des enjeux de la Politique de Ville. Les préconisations de cette évaluation, qui seront prises en compte dans l'avenant de prorogation du contrat de ville jusqu'en 2022, nous invitent à retenir les points suivants :

- >> l'articulation avec le dispositif Cœur de Ville ;
- >> le renforcement de la gouvernance par l'implication des signataires ;
- >> le renforcement de l'animation par le recrutement d'un animateur Politique de la Ville ;
- >> la définition d'objectifs prioritaires.

# LA POLITIQUE DE LA VILLE, TROIS PILIERS...



**La politique de la ville mobilise toutes les politiques publiques et dispose de moyens spécifiques.**

*Éducation, emploi, santé... la politique de la ville mobilise l'ensemble des politiques de droit commun et des services publics. Elle dispose aussi de moyens d'intervention spécifiques pour répondre au cumul de difficultés que rencontrent les habitants de ces quartiers défavorisés.*

*La politique de la ville agit dans tous les domaines répartis en 3 piliers :*

## COHÉSION SOCIALE

Médiation sociale et numérique, aide aux devoirs, accompagnement vers la culture et les loisirs, la citoyenneté... Les actions de cohésion sociale visent à l'amélioration du bien vivre ensemble dans les quartiers prioritaires.

Dans le domaine de la santé, l'enjeu est de réduire les inégalités sociales et territoriales. Pour cela, il est prévu d'agir sur l'accès aux dispositifs de prévention et d'accès à la santé, en développant localement des ateliers santé ville (ASV).

## DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, EMPLOI, FORMATION

Ce pilier est un enjeu fort du contrat de ville et les partenaires s'y engagent fortement. Pour le développement économique le projet Coeur de Ville témoigne de cet engagement. Pour l'emploi, Pôle emploi développe une personnalisation des services et une proximité plus forte avec les demandeurs d'emploi des territoires de la politique de la ville.

## CADRE DE VIE ET HABITAT

Lutte contre la précarité énergétique, revitalisation du centre ancien, réhabilitation des espaces de vie... Rendre les quartiers prioritaires agréables à vivre et attractifs est un atout pour favoriser la mixité sociale.

*La politique de la ville est particulièrement attentive à certaines valeurs :*

- >> La promotion de la jeunesse
- >> La lutte contre les discriminations
- >> L'égalité homme-femme
- >> La citoyenneté et les valeurs de la république

## ... ET UN APPEL À PROJETS

*La politique de la ville permet le développement de dispositifs spécifiques :*

- >> Des adultes relais à Digne les Bains qui assurent des missions de médiation sociale et d'accès aux droits ;
- >> Une « animatrice sociale » qui assure l'animation et la médiation sociale au sein du quartier du Pigeonnier (CCAS).
- >> Un « promeneur du net » accompagnateur des jeunes et des pro à l'utilisation des réseaux (ADSEA).
- >> Un « animateur Politique de la Ville/Cœur de Ville » pour assurer l'animation locale du contrat de ville et développer un réseau d'acteurs Cœur de Ville/Politique de la Ville.
- >> Une classe d'accueil pour les enfants de moins de 3 ans au sein de l'école maternelle du Pigeonnier.
- >> Une exonération de cotisations foncières des entreprises (CFE) et taxes foncières sur les propriétés bâtie des entreprises commerciales situées en QPV.

### **La politique de la ville associe les habitants pour restaurer l'égalité républicaine et la justice sociale**

Les habitants sont associés à la politique de la ville. Pour mieux les entendre des conseils citoyens ont été mis en place. Ces conseils débattent et élaborent des projets avec les partenaires du contrat de ville pour développer durablement ces quartiers et accompagner ses habitants. Ils sont composés pour partie d'habitants tirés au sort et volontaires, autant de femmes que d'hommes et pour l'autre partie d'associations et d'acteurs locaux. Afin d'aller encore plus loin dans l'implication des habitants du Quartier Politique de la Ville (Centre-Ville ou Pigeonnier), le Conseil Citoyen invite toutes les bonnes volontés à le rejoindre.

Pour prendre contact avec le Conseil Citoyen du QPV de Digne les Bains,  
vous pouvez entrer en contact aux coordonnées

suivantes :

conseilcitoyendigne

@gmail.com

tél : 06 95 28 81 48

tél : 04 92 30 91 00

### **Un appel à projet annuel**

De nombreuses structures porteuses de projets en faveur des habitants du Quartier Politique de la Ville sont soutenues par la politique de la ville. En effet, l'Etat et l'Agglomération allouent des crédits spécifiques dans le cadre d'un appel à projet annuel. Cet appel à projet invite les opérateurs locaux à développer des actions qui répondent aux objectifs définis dans le contrat de ville.



Les propositions d'actions sont étudiées attentivement par un comité de programmation qui réunit l'ensemble des partenaires du contrat.

Les critères qui prévalent à l'instruction des projets proposés sont :

- >> L'inscription dans les thématiques prioritaires et répondant aux objectifs précisés dans l'appel à projet.
- >> La pertinence, l'effet levier et le caractère innovant de l'action proposée sur le territoire.
- >> Le caractère structurant de l'action.
- >> La mutualisation des moyens et le partenariat.
- >> L'articulation pertinente avec les actions et dispositifs existants sur le territoire.
- >> La qualité méthodologique du projet (diagnostic partagé, conduite et pilotage de l'action, modalités d'évaluation).
- >> L'opérationnalité de l'action.
- >> La prise en compte de la mobilisation et de la participation du public et les outils de mesure et d'évaluation ad hoc.

La programmation est ensuite validée par un comité de pilotage présidé par le Préfet et la présidente de l'Agglomération en présence des partenaires du contrat du ville.

# LA POLITIQUE DE LA VILLE, PROGRAMMATION 2019

En 2019, ce sont 19 actions portées par 19 porteurs différents qui sont soutenues dans le cadre de l'appel à projet politique de la ville. Ces actions sont financées par des crédits spécifiques :

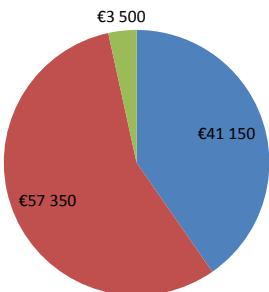
- 53 000 € de Provence Alpes Agglomération - dont 12 000 € pour le poste animateur QPV/Cœur de Ville.

- 108 000 € du Commissariat Général à l'Egalité des Chances (Etat) – dont 19 349 € pour le poste animateur QPV/Cœur de Ville. Et par des crédits des partenaires du contrat de ville.

	Nombre d'opérateurs ayant déposé	Nombres d'actions déposées	Nombres d'opérateurs retenus	Nombre d'actions retenues	Nombre d'actions nouvelles
Cohésion sociale	12	15	10	11	1
Développement économique et emploi	7	10	6	7	2
Cadre de vie	2	3	1	1	0
Sur les 3 piliers	21	28	17	19	3

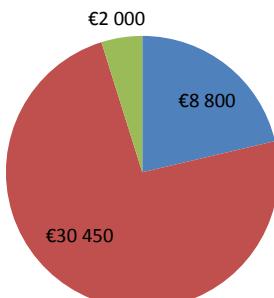
Répartition des financements de l'Etat

- développement économique/emploi
- cohésion sociale
- cadre de vie

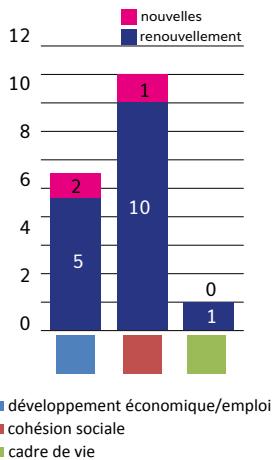


Répartition des financements de l'Agglomération

- développement économique/emploi
- cohésion sociale
- cadre de vie



Taux de renouvellement des actions retenues avec financement 2019



# PILIER COHÉSION SOCIALE

## A FLEUR DE PIERRE

### *Jardins solidaires dignois*

Accueillir et accompagner des familles pour leur permettre de cultiver en autonomie une parcelle de jardin allouée par l'association. Jardinage bio, mise à disposition d'espaces et d'équipement collectifs, formation, organisation de temps collectifs et conviviaux... pour les jardiniers.

Contact :

Christel FERRÉ,

Coordinatrice

> 04 92 31 69 74

aflleurdepierre@orange.fr

## CDAD 04 : CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'ACCÈS AU DROIT DES ALPES DE HAUTE-PROVENCE

### *Information et*

### *accompagnement juridique*

Développer l'information sur les services du CDAD par le biais de permanences et proposer un accompagnement juridique spécifique aux habitants du Quartier Politique de la Ville. Rencontrer, informer, assister et accompagner les citoyens sur les règles de la vie en société - les règles de droit - afin de créer les conditions du vivre ensemble dans les quartiers prioritaires.

Contact :

Alexandra, DMITRIEVA,

Juriste dédiée aux quartiers

> 06 83 99 81 43

juriste@ccad04.fr

## CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

### *Atelier Santé Ville*

Développer et coordonner un plan d'actions de santé publique avec les acteurs relais du territoire et en direction des habitants afin de réduire les inégalités de santé entre le Quartier Politique de la Ville et les autres quartiers.

Développer des actions de santé publique qui répondent aux besoins de santé des habitants.

Contact :

Sonia CHARAPOFF,

Coordinatrice

> 04 92 30 58 80

asv@dignelesbains.fr

## CONSERVATOIRE À RAYONNEMENT DÉPARTEMENTAL DES ALPES DE HAUTE-PROVENCE «OLIVIER MESSIAEN»

### *Orchestre de quartier du Pigeonnier*

Permettre à des enfants et à leurs parents, ou à la famille au sens large, d'accéder à une formation spécialisée autour de la musique d'ensemble et la découverte instrumentale dans le cadre d'un orchestre de quartier.

Contact :

Christine JOLY,

Directrice administrative

> 04 92 31 85 02

christine.joly@crd04.fr



## LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT DES ALPES DE HAUTE-PROVENCE

### *Préfiguration d'un centre social*

Réalisation d'une étude préalable à la constitution d'un centre social sur la base d'une analyse des données et d'une méthodologie participative auprès des différents acteurs (institutions publics ou privés, association...) ainsi que des habitants.

Contact :

Jean-François BLANC

Responsable secteur éducatif

> 04 92 30 91 00

jean-francois.blanc

@laligue-alpesdusud.org

### *Une Web-TV éducative, participative et associative*

Selon une approche participative et collaborative, filmer et valoriser les projets portés par le contrat de ville mais aussi les initiatives associatives, citoyennes, informelles, personnelles, culturelles ou encore économiques à même d'améliorer l'image des quartiers et rendre compte de leur dynamisme.

Contact :

Agathe VILOTITCH,

Animatrice vidéo et numérique

> 04 92 30 91 00

fol04@laligue-alpesdusud.org

### *Portage du conseil citoyen et animation*

Accompagner sur le plan administratif et méthodologique - par l'animation, la gestion de groupe et la médiation - le Conseil Citoyen. Soutenir le Conseil Citoyen dans le développement d'actions qu'il souhaite développer.

Contact :

Jean-François BLANC

Responsable secteur éducatif

> 04 92 30 91 00

jean-francois.blanc

@laligue-alpesdusud.org

## LUDIRUNNER, LUDOthèque MOBILE ET SOCIALE

### *Animations ludiques de quartiers*

Animer des rendez-vous ludiques entre les habitants à travers des soirées jeux mensuelles, un club jeux de société dédiés aux jeunes au Centre Culturel René Char, des animations ponctuelles, un festival de jeu 2019 et un service ludothèque à destination des habitants.

Contact :

Morgan PASOTTI,

Animateur-coordonnateur

> 06 99 96 22 27

runludik@gmail.com

## ASSOCIATION TERRITORIALE DES PUPILLES DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC DES ALPES DU SUD

### *Vacances et accompagnement à la scolarité (VASCO)*

Organiser avec les partenaires opérationnels et financiers un séjour de 6 jours alliant activités pédagogiques et activités culturelles et sportives dans le centre de vacances « Chantemerle » situé à Seyne-les-Alpes à destination de 12 enfants scolarisés dans les écoles des quartiers prioritaires.

Contact :

Vincent VENDEVILLE,

Chargé de mission,

coordinateur SAPAD 04

> 04 92 21 34 02 ou 06 60 78 20 40

siege@lespepads.org

# PILIER COHÉSION SOCIALE



## VILLE DE DIGNE LES BAINS SERVICE EDUCATION

### *Coup de pouce CLE*

Apporter un accompagnement scolaire aux élèves scolarisés en CP qui présentent des difficultés à assimiler les apprentissages fondamentaux en lecture et écriture et qui ne bénéficient pas d'un environnement social et/ou familial favorable.

Contact :

Franck GEIGER,

Chef de service

> 04 92 30 52 00

[education@dignelesbains.fr](mailto:education@dignelesbains.fr)

## UNIVERSITÉ POPULAIRE RURALE OUVERTE (UPRO)

### *Langue et citoyenneté*

Organiser, grâce à l'implication de bénévoles, des cours gratuits de Français Langue Etrangère, alphabétisation ou de renforcement en direction des personnes qui souhaitent améliorer leur niveau de Français.

Contact :

Elisabeth DUCHATELET,

Administratrice exécutive

> 09 51 61 00 89

[uprodifusion@yahoo.fr](mailto:uprodifusion@yahoo.fr)

## UDAF 04

### *Action d'accompagnement scolaire « 1 heure pour 1 enfant »*

Proposer aux enfants et aux jeunes l'appui et les ressources dont ils ont besoin pour s'épanouir et réussir à l'école. Les bénévoles interviennent au domicile de l'élève ou en temps collectif, dans le but de faciliter l'acquisition des apprentissages scolaires, de développer et valoriser des savoirs-faire, d'impliquer les familles dans le suivi scolaire de leur enfant.

Contact :

Stéphanie AURIOL,

Chargée de mission

> 04 92 30 57 11

[itrahan@udaf04.unaf.fr](mailto:itrahan@udaf04.unaf.fr)

# PILIER DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET EMPLOI

## ASSOCIATION DIGNOISE D'INSERTION PAR LE TRAVAIL (ADIT)

### *Accès à l'emploi des personnes issues des quartiers prioritaires de Digne-les-Bains*

Offrir à des personnes éloignées de l'emploi un cadre de travail adapté et soutenant tant sur le parcours professionnel que social. Les personnes sont embauchées en contrats aidés pour la réalisation de chantiers d'espaces verts ou de rénovation de petit patrimoine.

Contact :

Karine HAMADACHE

Directrice

> 04 92 32 19 76

D.adit04@gmail.com

## INITIATIVE ALPES DE HAUTE-PROVENCE

### *Fabrique à entreprendre*

La fabrique à entreprendre développe une offre globale et progressive d'accompagnement à la création, la reprise, l'hébergement, la consolidation et le développement d'entreprises, pour tout type de projet et tout type de porteur de projet, quel que soit son niveau d'avancement.

Contact :

Barbara Bernades

Directrice

> 04 92 36 62 45

contact@initiative-alpesdehauteprovence.com

## CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE (CCI)

### *Formation et accompagnement des commerçants du quartier prioritaire*

Accompagnement de 80 commerçants dans l'amélioration de leur visibilité online notamment par la mise à jour de leur fiche numérique par un technicien de la CCI. Cet accompagnement s'inscrit en complément du lancement par Provence-Alpes-Agglomération d'une application mobile locale de Digne-les-Bains.

Contact :

François GIRAUD

Responsable service ACCTIS

> 04 92 30 80 99

operations.collectives

@digne.cci.fr

## CENTRE D'INFORMATION SUR LES DROITS DES FEMMES ET DES FAMILLES (CIDFF)

### *Accompagnement vers l'insertion socio-professionnelle*

Proposer à des femmes, résidentes en quartier politique de la ville, un accompagnement visant l'insertion socio-professionnelle par la mobilisation et la valorisation de leurs compétences.

L'accompagnement propose des ateliers vélo pour développer la confiance en soi et l'autonomie, des ateliers pôle-emploi, des ateliers collectifs de partage d'expérience ainsi qu'un accompagnement resserré.

Contact :

Laëtitia SERENA-BIDALOT

Directrice

> 04 92 36 08 48

direction@cidff04.org

# PILIER DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET EMPLOI



## LOGIQUE DE L'ENSEIGNEMENT DES ALPES DE HAUTE-PROVENCE

**AILE : Association intermédiaire de la ligue de l'enseignement**

Favoriser l'insertion par l'activité économique des publics éloignés de l'emploi par la réalisation de missions en qualité de salarié dans le cadre de mise à disposition auprès d'entreprises, d'associations, de collectivités ou de particuliers employeurs.

Contact :

Dorothée PAULIN

Responsable secteur

> 07 60 89 23 23

fol04formation

@laligue-alpesdusud.org

## MISSION LOCALE DES ALPES DE HAUTE-PROVENCE

**#NODISCRIMIN**

Sensibilisation des jeunes aux discriminations à l'embauche par la confrontation de leurs représentations et leurs idées reçues avec la loi de lutte contre les discriminations et les valeurs de la République. Acquisition de connaissances de leurs droits de citoyen et de chercheur d'emploi dans des situations discriminatoires et préparation à la rencontre de l'entreprise.

Contact :

Marie-Claude LOMBARD

Directrice

> 04 92 33 21 10

siege@missionlocale04.org

## NOS ROUTES SOLIDAIRES

*Favoriser l'insertion socio-professionnelle d'un public cible par la location de véhicules et par une auto-école associative*

Accompagner au sein d'une auto-école sociale des personnes en difficulté d'apprentissage pour obtenir leur permis de conduire. Permettre l'insertion socio-professionnelle pour des publics éloignés de l'emploi. Tous les bénéficiaires sont suivis et accompagnés tout au long de leur parcours pour qu'ils mènent leur projet.

Contact :

Isabelle VERRANDO

Responsable

> 04 92 31 02 78

isabelle.verrando

@gmail.com

## ENERG'ÉTHIQUE 04

*Animation d'actions spécifiques dans  
le cadre de l'Auto-Réhabilitation  
Accompagnée  
(ARA04)*

En partenariat avec les acteurs sociaux du territoire à travers des temps d'animation collective, identifier des situations de précarité énergétique et accompagner les habitants qui le souhaitent (locataires ou propriétaires occupants) dans la rénovation de leur logement par l'auto-réhabilitation accompagnée.

Contact :

Thierry MICHEL  
Animateur technique  
➤ 04 86 49 18 95  
[contact@ener04.com](mailto:contact@ener04.com)



4 rue Klein  
04000 DIGNE-LES-BAINS

Politique de la Ville  
Marie-Laure KERGADALLAN  
Cheffe de projet  
[polville@provencealpesagglo.fr](mailto:polville@provencealpesagglo.fr)  
04 92 30 58 80

[www.provencealpesagglo.fr](http://www.provencealpesagglo.fr)

